



## Travail temps partiel et longue maladie

Par **nounou2004**, le **17/07/2011** à **17:18**

bonjour, voila mon mari travail a mi temps ( 15H) par semaine, il est en arret maladie depuis le 1er janvier 2011, il vient juste de passer en longue maladie ( il est en ald) sa maladie diabétique type 1 avec complication cardiaque et rinopathie modérée.

j'ai 2 questions a vous poser, la premiere est que si il passe en invalidité par la sécu quelle sera sa pension? sachant u'il ne gagne pas plus de 400 euro par mois lorsqu'il travaillait, nous avons fait une demande au pres de la MDPH (cotorep) il lui on refusé la AAH mais le reconnaisse en tant que TH avec un taux d'incapacité inférieur a 50%, nous avons fait un recours pour rejeter cette decision.

ma 2éme question est que quand il travaillait il cotisait pour une complémentaire santé lui donnant droit a un complément en cas de maladie, aujourd'hui il en bénéficie, j'ai souscrit une assurance personnelle dans le privée qui consiste a avoir des indemnités journaliere en cas d'arret maladie ou invalidité ou décès, en lisant ce contrat mon mari rentre dans les critères pour pouvoir y prétendre, peut on cumuler cette assurance avec le complément de salaire que lui verse son entreprise pour son arret maladie?